

Colombelles, le - 1 OCT. 2024

Cher(e) Collègue,

En votre qualité de délégué(e) titulaire, j'ai le plaisir de vous informer que le Comité syndical du SYVEDAC se réunira, en séance,

Le mardi 8 octobre 2024 à 18h00

Dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER

16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne)

Salle de l'Hémicycle

L'ordre du jour de cette séance aura pour objet :

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal de séance du 11 juin 2024
- III. Compte rendu des décisions prises par M. le Président du SYVEDAC en vertu de la délégation du Comité syndical du 8 septembre 2020
 3. Décision n°2024/10 – SPL NORMANTRI – Equipement du centre de tri - Garanties d'emprunts relatifs au financement de la réalisation d'un centre de tri interdépartemental sur la commune de colombelles.
 4. Décision n°2024/11 – ELCIMAI ENVIRONNEMENT - Assistance à maitrise d'ouvrage technique, juridique, fiscale et financière pour la construction d'une 3ème ligne d'incinération à l'UVE du SYVEDAC.
 5. Décision n°2024/12 – LA CHIFFO – Location de kits de couches lavables et ateliers pour promouvoir la pratique.
- IV. Ressources humaines
 6. Ressources humaines - Tableau des emplois permanents du SYVEDAC – Mise à jour.
 7. Ressources humaines – Modalités de rémunération de l'apprentissage.
 8. Ressources humaines - Modalités d'application du Compte Epargne Temps.
 9. Adhésion relative au contrat d'assurance statutaire 2025-2028 du Centre de Gestion du Calvados.



V. Rapports annuels

10. Rapport annuel 2023 - SPL NORMANTRI.
11. Rapport annuel 2024 du SYVEDAC en matière de développement durable.

VI. Gestion financière du Syndicat

12. Finances - Exercice 2024 – Décision modificative n°1.
13. Finances - Exercice 2025 – Débat d'Orientations Budgétaires.

VII. Unité de Valorisation Energétique des déchets

14. Contrat de fourniture de chaleur aux serres – Phase 1 entre ABC14, SIRAC et SYVEDAC – Autorisation du Président de signer

VIII. Prévention/Communication

15. Constitution d'un groupement de commandes permanent entre le SYVEDAC, Caen la mer, Lisieux Normandie, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Pays de Falaise et SMICTOM de la Bruyère pour la réalisation de caractérisations de déchets – Autorisation du Président pour signer la convention.
16. Projet dit EUGENE 2024/2025 à destination d'enfants scolarisés de la CU Caen la mer – Autorisation du Président de signer la convention de partenariat.

IX. Questions diverses

Je vous remercie, par avance, de bien vouloir confirmer votre présence à Chantal BLOUET – 02.31.28.40.03. – c.blouet@syvedac.org.

Vous trouverez ci-joints les projets de notes relatifs aux points de l'ordre du jour.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher(e) collègue, mes sincères salutations.

Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

